

l'écho de Tonnay

| DÉCEMBRE 2022 – n°36 |

Le magazine d'information de votre commune

GRAND FORMAT

*Votre
commune
au quotidien*



ACTU'

*Notre défi ? Réduire
la consommation
vers plus de sobriété*

VIVRE ENSEMBLE

*Budget Participatif :
à vos idées !*

tonnay-charente.fr





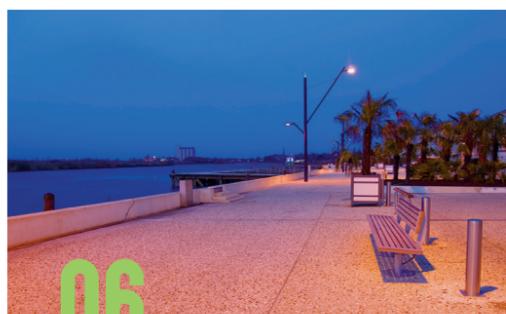
l'écho de Tonnay

Le magazine d'information de votre commune

04 RETOUR EN IMAGES

05 L'ACTU'

École maternelle Plaisance : travaux d'urgence
Profitez de la mutuelle communale
Analyse des besoins sociaux
Notre défi ? Réduire la consommation vers plus de sobriété



07 GRAND FORMAT

Votre commune au quotidien

14 VIVRE ENSEMBLE

Budget Participatif : à vos idées !
Tri obligatoire pour tous en 2024

15 ÇA BOUGE

Mouv'n Dance : un club sportif associatif pour tous
Baby Troc 17
Med Moto

16 VOTRE COMMUNE

Les réalisations municipales 2022
Succès du thé dansant pour les aînés

18 TRIBUNES

19 AGENDA



Mairie de Tonnay-Charente
81 Rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
05 46 82 14 30

Directeur de la publication : Éric Authiat
Directeur adjoint de la publication : Éric Normand
A participé à ce numéro : Xavier Gelot

Rédaction : François Garcia, Lætitia Gay, Aurélie Moreno, Éric Normand, Tanguy Picard, Sylviane Rousseau, Stéphanie Sauger

Crédits photos : François Garcia, Lætitia Gay, Aurélie Moreno, Éric Normand, Sylviane Rousseau

Conception et mise en page : Instant Urbain

Impression : Document Concept 17

Tirage : 4 850 exemplaires.

tonnay-charente.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



édito



Éric Authiat

Maire de Tonnay-Charente

Chères Tonnacquoises, Chers Tonnacquois,

En cet automne 2022 les communes et communautés d'agglomération "sont à l'os".

Nous vivons une situation inédite due à plusieurs causes, dont une grande part était prévisible.

La gestion de la crise de la Covid-19, les conséquences de la guerre en Ukraine, les différents épisodes météorologiques, l'explosion de l'inflation +10%, ont mis en exergue la crise de confiance entre l'État et les collectivités.

Nous subissons en effet un double mouvement : l'État accentue la recentralisation des moyens d'une part, tout en demandant aux communes, aux départements et aux régions d'en faire plus de l'autre. Placée au centre de cette contradiction, la commune est mise en tension et son image en est détériorée.

Pire encore, loin de contenir l'extrême-droite, la négation même du pacte républicain, l'hyper-présidentialisme encourage sa prolifération.

Face à un Président de la République qui fait appel à la sobriété énergétique, qui supporte le service public de proximité, que ce soient les piscines, les bibliothèques, les installations sportives, les écoles, etc ? les collectivités locales bien sûr !

Le moment semble plus que jamais venu de parachever la décentralisation initiée en 1982 et renforcée par la loi NOTRe de 2015 en précisant le rôle des collectivités locales, et en supprimant notamment les doublons si coûteux et chronophages.

Le moment est d'autant plus venu que nous devons remporter la bataille du climat et faire de la lutte contre les inégalités la priorité. De la pandémie au dérèglement climatique, en passant par les pénuries et l'inflation, les poly-crisis actuelles ont autant illustré les limites d'un capitalisme financiarisé dévastateur que l'impasse d'un pays archi-centralisé.

Rappelons que l'accès aux ressources, le désenclavement, l'accès au numérique : tout cela est, pour l'essentiel, financé par les collectivités territoriales et l'Europe.

Enfin, l'aménagement du territoire doit s'articuler au bénéfice des plus fragiles. Je pense notamment à la création de notre future maison de santé pluriprofessionnelle. Elle n'a qu'un seul but : garantir l'accès aux soins de toutes et tous, tout en maintenant notre centre-ville dynamique.

Toute mon équipe travaille pour vous et, malgré les contraintes, nous continuerons à améliorer le bien vivre ensemble.

Je veux garder espoir en l'avenir. Notre commune possède des atouts grâce à son équipe administrative, ses associations, ses commerces, ses entreprises et son formidable patrimoine naturel et historique.

Chères Tonnacquoises, Chers Tonnacquois, je vous présente avec toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux et surtout prenez soin de vous.

Votre Maire, Éric Authiat



Journées européennes du patrimoine
17 septembre 2022
à l'IMPro de Tonnay-Charente



Jeux à la carte
du 12 au 24 octobre 2022
au Complexe municipal



Forum des associations et accueil des nouveaux habitants
10 septembre 2022
sur les quais



Descente de l'estuaire du Rotary
4 septembre 2022
départ jardin des Capucins



Ecole maternelle Plaisance *travaux d'urgence*

Cet été, la canicule a aggravé et amplifié certaines fissures dans une partie de l'école maternelle. Ce constat a été révélé à la suite d'une visite de contrôle.

La solution proposée est radicale car il s'agit de démolir et reconstruire :

- les deux classes de maternelle,
- une partie de la salle de motricité,
- la bibliothèque,
- un bureau d'Atsem et
- des sanitaires de l'école.



La réunion d'information du 20 octobre 2022, organisée à l'initiative du maire avec les parents d'élèves, a permis d'évoquer les travaux à venir et à communiquer les informations nécessaires sur les modalités d'accueil.

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, deux classes de maternelle ont été délocalisées (soit une cinquantaine d'enfants), en restant sur le groupe scolaire Plaisance.

Un début de démolition de l'extension de l'école maternelle Plaisance est prévu dans le courant du mois de juillet. Ensuite, les travaux de reconstruction pourront démarrer à la fin de l'année 2023 pour une durée de 1 an.

Profitez de la mutuelle communale, *Une complémentaire santé pour tous*

Après avoir lancé un appel à candidatures, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la Ville de Tonnay-Charente vous proposent, avec les mutuelles Mutami et MBA, une offre de couverture santé optimale à des tarifs intéressants. L'objectif est de lever les freins à la réalisation de soins (dentaires, ophtalmologiques...) parfois coûteux et de réduire les inégalités sociales de santé.

Pour qui ?

Tous les habitants de la commune peuvent bénéficier d'une assurance complémentaire adaptée à leurs besoins et capacité financière, pour un meilleur accès aux soins.

Pour répondre à ces enjeux, le CCAS et la Ville de Tonnay-Charente ont porté la mise en place du dispositif de mutuelle communale pour chaque habitant avec

une attention particulière pour les familles, les seniors et les personnes les plus démunies.

Vous êtes intéressés ?

À compter du 9 janvier 2023, pour deux mois, des permanences seront proposées par Mutami les lundis après-midi toutes les deux semaines et par MBA mutuelle les jeudis après-midi toutes les deux semaines, dans les locaux du CCAS, situés avenue Aristide Briand.

Il appartient maintenant à chacun de contractualiser directement avec les organismes de santé retenus.



Signature de la convention de partenariat 27 octobre 2022 au CCAS



Analyse des besoins sociaux

Retour des résultats



À la suite de la restitution des données quantitatives et qualitatives de l'Analyse des Besoins Sociaux (questionnaire auprès des habitants, entretien avec les acteurs locaux), plusieurs thèmes sont ressortis. Le comité de pilotage de l'ABS ainsi que les participants au séminaire du 4 octobre 2022 ont souhaité retenir les 4 thèmes suivants pour les groupes de travail des 7 et 8 novembre 2022 :

- structurer progressivement un réseau de repérage de personnes et/ou situations (personnes isolées, aidants, situation de précarité ou de fragilité sociale et/ou économique, situations de logement non adapté, personnes victimes de violences intrafamiliales, certains publics jeunes...),
- structurer et accompagner une réflexion concertée et élargie autour du développement de nouveaux modes et lieux d'intervention favorisant le lien social et l'accès aux droits (aller-vers, itinérant, mobilité inversée...),
- organiser la réflexion et l'action partenariale pour améliorer, voir repenser, l'information en direction de certains publics (exemple : les seniors, ou plus précisément certains seniors),
- organiser le croisement des regards concernant les besoins des aidants sur la commune.

Après les échanges des groupes de travail, une restitution publique a eu lieu le 9 décembre dernier à la salle des fêtes. La synthèse de l'ABS est disponible sur le site internet de la commune. Les partenaires pourront s'appuyer sur ce diagnostic afin de proposer des actions en lien avec les attentes des habitants.

[En savoir plus sur tonnay-charente.fr](https://www.tonnay-charente.fr)



NOTRE DÉFI ? RÉDUIRE LA CONSOMMATION VERS PLUS DE SOBRIÉTÉ

Dans le contexte actuel de forte hausse du prix de l'électricité et de bonne maîtrise du budget, le conseil municipal a fait le choix d'élargir l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h30 du matin sur l'ensemble de la commune.

Cet élargissement de l'extinction nocturne s'inscrit aussi dans une démarche écologique de l'équipe municipale, qui permet de lutter contre la pollution lumineuse et de ce fait, de limiter l'impact sur la biodiversité et sur les écosystèmes.

En parallèle de cette décision, d'autres actions visent à atteindre une meilleure sobriété énergétique à Tonnay-Charente : ajustement des horaires des illuminations de Noël, poursuite du passage en LED de l'ensemble de l'éclairage, utilisation plus contrôlée des éclairages sur les stades, les gymnases et salles en locations, respect des 19°C dans les bâtiments communaux et 14°C dans les gymnases...



GRAND FORMAT

Votre commune au quotidien

Vous vivez à Tonnay-Charente et il nous semblait naturel de vous présenter ce que la commune réalise au quotidien pour répondre à vos attentes.

Pour agir dans l'intérêt général, les agents mettent en œuvre les politiques publiques des élus de la commune.

Chaque jour, ils s'attachent à remplir leurs missions pour faire de la ville un cadre de vie idéal. Aujourd'hui, nous vous parlons du fonctionnement de la commune et vous livrons des informations pratiques.

Les agents réalisent des actions concrètes dans des domaines bien définis avec un impact immédiat ou sur le long terme pour les habitants.

Découvrez les services de votre commune en un clin d'œil !



8 097
habitants
(recensement 2019)



11
domaines
d'intervention
au service des
habitants



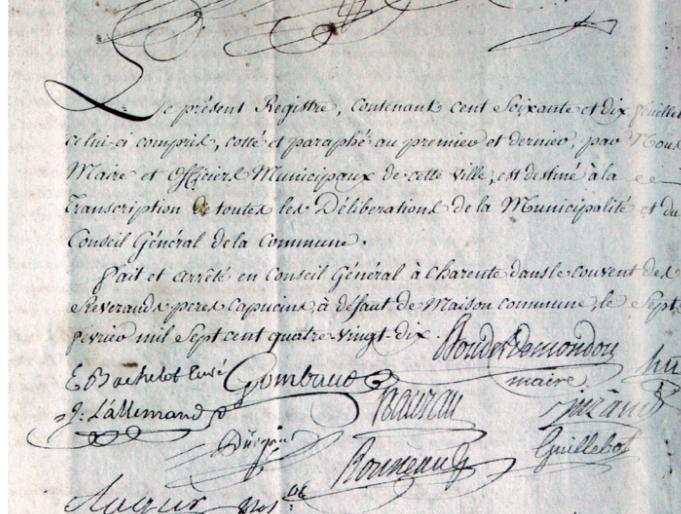
La mairie Un peu d'histoire

La loi du 14 décembre 1789 a institué un régime municipal pour toutes les paroisses du royaume avec une élection du corps municipal au suffrage censitaire. C'est à partir de là que la municipalité de Tonnay-Charente, telle qu'on la connaît aujourd'hui, va débuter avec le premier registre de la commune qui sera ouvert le 7 février 1790. L'assemblée était alors composée de douze participants.

L'équipe municipale se met en place progressivement et le premier Maire sera M. Pierre Boudet de Mondon. Depuis ce jour, près de 26 maires se sont succédés à la tête de la Mairie de Tonnay-Charente. À ce jour, M. Éric Authiat en est le 1^{er} édile entouré de 28 conseillers.

La mairie de Tonnay-Charente siègeait depuis 1791 dans le château des Capucins.

La municipalité décida de construire un Hôtel de ville en plein centre-ville, en bordure de l'ancienne route royale de Bordeaux à Saint-Malo. Elle acquit donc le terrain en 1848. Le 11 novembre 1849, la nouvelle mairie est inaugurée, œuvre de l'architecte Le Bouvier.



La commune en un coup d'œil



Située dans l'arrondissement de Rochefort

Canton de Tonnay-Charente sur la 5^{ème} circonscription (député Christophe Plassard).

Quelques chiffres* :

8 097 habitants

34,39 km² de territoire

4 286 foyers

7^{ème} ville du Département

235 hab./km²

96 km de voiries

*recensement 2019

Au cœur de l'agglomération

La commune est membre de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO). La CARO est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) regroupant 25 communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants. Ces communes se sont associées au sein d'un même espace en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.



Les missions

La Commune de Tonnay-Charente est une collectivité territoriale dont la mission est de répondre aux besoins de la population de son territoire. Elle est dirigée par le Conseil municipal élu, 29 personnes, et par le Maire, chef de l'administration communale, assisté de ses adjoints. Outre la gestion de son domaine public, elle sert d'intermédiaire entre l'État et les citoyens.

La commune intervient dans plus de **11** domaines au service des habitants :



État-civil



Urbanisme et logement



Action sociale



Activités culturelles



Police municipale



Loisirs et vie associative



Sport-santé



Éducation et loisirs éducatifs



Développement durable, transition écologique

Certaines compétences ont été transférées à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) telles que la gestion des déchets, l'accueil des gens du voyage, les eaux usées...

Pour en savoir plus

agglo-rochefortocean.fr



Les services

85 agents travaillent au sein de la commune. Ils mettent en œuvre les politiques publiques définies par les élus et interviennent au quotidien au service des habitants.

Ponctuellement, les équipes peuvent être renforcées par des saisonniers notamment pour le fonctionnement de la piscine.





Service

Accueil/État Civil



Il vous renseigne, vous oriente, sur toutes les questions en lien avec la commune ou vos démarches administratives.

Missions

- État Civil : demande d'acte, déclaration des naissances, mariages, PACS et décès,
- Élections : inscription, organisation des élections,
- Recensement citoyen : toute personne de nationalité française doit se faire recenser dans le trimestre qui suit ses 16 ans. Cette démarche est obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC),

- Gestion funéraire : cimetière, columbarium et jardin du souvenir.

D'autres demandes sont gérées directement par ce service telles que la gestion du marché hebdomadaire (le dimanche matin sur les quais), l'occupation du domaine public, les débits de boissons, etc.

Pour le renouvellement de vos papiers d'identité, la commune de Tonnay-Charente ne délivre pas de titre d'identité (carte et passeport).

Il faut pour cela aller soit à Rochefort soit dans les 27 communes du département réalisant ces missions.

3 agents vous accueillent quotidiennement en mairie.

- Directrice du service : Mme Muriel DUPLAN
- Élus référents : M. Éric AUTHIAT et M. François GARCIA (cimetière)

81 rue Alsace Lorraine Tonnay-Charente
05 46 82 14 30
etat.civil@tonnay-charente.fr

Horaires du service : Du lundi au jeudi :
8h45-12h et 13h30-17h30
Le vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h
Fermeture de l'accueil le jeudi après-midi



Service

Enfance/Jeunesse



Ce service a pour vocation de mettre en œuvre la politique des élus de la commune en matière d'enfance jeunesse.

Ce service regroupe la vie scolaire avec :

La gestion des bâtiments des écoles

- École Maternelle Plaisance
- École Maternelle Archiac
- École Élémentaire Plaisance

La Commune de Tonnay-Charente gère également l'entretien des locaux et permet à 8 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) d'accueillir vos enfants dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité tout au long de l'année.

La garderie municipale

Une garderie municipale propose d'accueillir vos enfants avant et après l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'accueil pour la maternelle Plaisance et l'élémentaire Plaisance se fait au sein de

la garderie, rue Louis Pergaud et concernant la maternelle Archiac, la garderie se fait dans les locaux de l'école.

Les garderies sont ouvertes au maximum et selon les écoles le matin de 7h à 9h et le soir de 16h15 à 19h.

La restauration scolaire

La restauration à Tonnay-Charente est faite dans notre cuisine centrale située dans les locaux de l'école élémentaire Plaisance. Chaque école maternelle est dotée d'une cuisine "Satellite" qui est livrée par la cuisine centrale en liaison chaude tous les jours.

Ludovic BIENAIMÉ et son équipe proposent des menus équilibrés élaborés avec une diététicienne, avec de nombreux plats faits maison.

L'ensemble des repas sont préparés sur place avec des matières premières issues de producteurs locaux de proximité. Le bio prend également une part essentielle dans les menus.

Les activités sur la pause méridienne

La commune de Tonnay-Charente propose des ateliers aux enfants qui déjeunent au self de l'école élémentaire Plaisance.

Les ateliers ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h45 à 13h30.

Les intervenants sont issus d'associations sportives et/ou culturelles de la commune.

L'inscription des enfants se fait sur le volontariat et ces ateliers sont gratuits.



38 agents

- Responsable du Service : Mme Stéphanie SAUGER
- Référente pôle éducation : Mme Émilie QUINCONNEAU
- Élu référente : Mme Catherine PRÉVOS

Service

Urbanisme



Le service urbanisme est là pour vous aider, vous conseiller mais aussi contrôler tous les travaux de construction réalisés sur le territoire communal.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Depuis le 1^{er} janvier 2022 une procédure de dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme a été mise en place. Vous pouvez déposer en ligne les demandes d'autorisation de travaux

et de permis sur le guichet unique <https://ads.agglo-rochefortocean.fr/guichet-caro>.

Pour un dépôt papier de votre dossier, vous pouvez vous présenter au service urbanisme pendant les heures d'ouverture au public.

En plus de ces missions d'urbanisme, ce service gère également le règlement local de publicité (RLP) sur la commune. Récemment révisé, c'est un document précisant les règles applicables localement en matière de publicité extérieure des différents commerces. Là encore, le service est là pour vous aider, vous conseiller mais aussi contrôler.

2 agents vous accueillent quotidiennement en mairie.

- Directrice du service : Mme Muriel DUPLAN
- Élu référent : M. Ludovic TEXIER

81 rue Alsace Lorraine
Tonnay-Charente
05 46 82 14 39
urbanisme@tonnay-charente.fr
police-urbanisme@tonnay-charente.fr

Horaires du service
(permanences sans rendez-vous) :
Le mardi : 8h45-12h et 13h30-17h30
Le jeudi et vendredi : 8h45-12h



Le CCAS

Composée d'une équipe administrative, d'un directeur, deux cheffes de service et les intervenants à domicile, c'est une trentaine d'agents qui interviennent au service de la population :

Les **missions légales** : instruction des dossiers d'aides sociales (APA domicile et établissement, aides ménagères, obligations alimentaires...), domiciliation des personnes sans domicile stable, listing et contacts des personnes fragiles (plan canicule, grand froid, épidémie), analyse des besoins sociaux.

Les **missions supplémentaires** : Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), téléassistance, relais banque alimentaire, aides et secours, ateliers mémoire, ateliers collectifs, prestations annuelles pour les plus de 70 ans.



32 agents vous accueillent quotidiennement au CCAS.

- Directeur du service : M. Samuel SAUVOREL
- Élu référente : Mme Anne LE CREN

05 46 82 14 38
servicesocial-tonnay.charente@wanadoo.fr



Le SAAD intervient 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures, voir même 22h pour le répit des aidants.

1A avenue Aristide Briand, juste à côté de la poste. L'accueil du public est possible du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi fermeture à 17h.

En prévention des coupures d'électricité, le CCAS de Tonnay-Charente invite les personnes vulnérables à se faire connaître en appelant le 05 46 82 14 38.



Services

Techniques



Ils sont engagés au quotidien pour l'entretien et l'amélioration du patrimoine de la ville, sa mise en valeur tout en tenant compte de la transition énergétique. L'accueil de ces services se situe à l'arrière de la Mairie.

Missions

- Accueil des habitants (sur les sujets techniques),
- Gestion des locations des salles municipales,
- Propreté urbaine,
- Entretien des voiries, espaces verts, terrains de sport...
- Maintenance des bâtiments (intervention d'électriciens, de plombiers, de menuisiers, de serruriers, etc.),
- Organisation technique des fêtes, manifestations et cérémonies,
- Maîtrise d'ouvrage de travaux (requalification à venir de la rue Tarif, construction d'une Maison Pluri-disciplinaire de santé...).



25 agents dont le responsable est M. Tanguy PICARD (adjoint M. Sylvain DORÉ).

Élus référents :

- M. Rémi JUSTINIEN (patrimoine et transition énergétique)
- M. François GARCIA (voirie)
- M. Jean-Philippe GUIGNOUARD (ruralité)
- M. Ludovic TEXIER (espaces verts)

81 rue Alsace Lorraine
Tonnay-Charente (bâtiment à l'arrière de la Mairie, dans la cour)
05 46 82 14 41
service.technique@tonnay-charente.fr

Horaires du service :
8h-12h et 13h15-17h15
Fermeture de l'accueil le jeudi après-midi

Police Municipale



Une police de proximité

Placée sous l'autorité du Maire, la police municipale est chargée d'assurer le bon ordre, la tranquillité publique, la sécurité publique, la salubrité publique et de veiller à l'application des arrêtés de police du Maire.

Missions

La **prévention** comprenant le dialogue et la médiation au plus proche de la population.

La **sécurisation** : présence visible dans l'espace public (manifestations, établissements scolaires, sécurité des personnes et des biens, assistance aux victimes lors d'ac-

cidents, signale les risques ou les dangers sur la voie publique...).

La **sanction** : constate par PV les infractions aux différents codes et arrêtés de police du Maire.



2 agents vous accueillent quotidiennement en mairie.

76 rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
05 46 99 36 03
police.municipale@tonnay-charente.fr

Du lundi au vendredi :
08h30-12h30/13h15-17h30
Le mercredi : 08h30-12h30/13h15-17h15

Et aussi...

Communication

Point essentiel d'une commune, ce service reste néanmoins tout récent. Créé en novembre 2021, il a vu ses attributions évoluer afin de pouvoir vous proposer différents supports de communication (site internet, bulletin municipal trimestriel, réseaux sociaux, divers) et des nouvelles quasiment quotidiennes.

Ce service est composé d'un seul agent et permet de diffuser les informations communales, associatives* et des commerces locaux* afin que l'ensemble des tonnacquois et tonnacquoises puissent être tenus informés régulièrement.

- La directrice du service : Mme Laëtitia GAY - Directrice Générale des Services.
- Élu référent étant M. Éric NORMAND.

(*): sous certaines conditions

05 46 82 63 94
communication@tonnay-charente.fr

Du lundi au vendredi :
08h45-12h30 / 13h30-17h30

Animations / culture

Depuis de nombreuses années, la commune de Tonnay-Charente souhaite proposer à ses administrés des animations et projets culturels.

Pour ce faire, Nicolas BRULBAULT a pour mission de concevoir des projets d'animations en application de la politique culturelle définie par les élus, de promouvoir les projets et les équipements de la commune et de faire le lien avec les services culturels de la CARO, les associations et les compagnies.

- Responsable du service : Mme Stéphanie SAUGER
- Élu Référente : Mme Françoise AZAIS

Sport/ santé

La commune de Tonnay-Charente s'est dotée de différents bâtiments sportifs tels que le complexe comprenant une salle de sport et un dojo, le gymnase Taris, la piscine découverte, un stade de foot et de rugby, des tennis dont un couvert et une piste d'athlétisme. Une vingtaine d'associations utilisent ces infrastructures.

La commune de Tonnay-Charente s'appuie sur son animatrice Lucie COSTEDOAT, pour mettre en œuvre la politique sportive de la ville, coordonner la gestion de la piscine municipale, être en étroite relation avec les associations sportives de la commune et gérer le planning d'occupation des bâtiments sportifs.

- Responsable du service : Mme Stéphanie SAUGER
- Élu Référente : Mme Véronique RAINJONNEAU

Administration Générale

L'administration générale est un vaste terme englobant différents services notamment Accueil/État civil et urbanisme, mais aussi tous les services connexes de la mairie (comptabilités/finances, ressources humaines, affaires juridiques, le secrétariat général) permettant de faire fonctionner la commune et les instances. Ces derniers ne sont pas, en général, accessibles au public.

- Directrice du service : Mme Laëtitia GAY - Directrice Générale des Services
- Élus référents : M. Éric AUTHIAT, M. Sébastien BOURBIGOT (Finances)

Vous souhaitez prendre contact avec un des élus nommés ci-dessus, le maire ou tout autre conseiller, plusieurs moyens sont à votre disposition :



www.tonnay-charente.fr/prendre-un-rendez-vous



mairie@tonnay-charente.fr



05 46 82 14 31

Pour aller plus loin

Vous souhaitez plus d'informations, pour cela il existe différentes solutions. Rendez-vous sur :

- Le site internet de la commune : www.tonnay-charente.fr
- Les réseaux sociaux @mairietonnaycharente
- La borne tactile devant la mairie
- En venant directement en Mairie
- En nous téléphonant : 05 46 82 14 30



Budget Participatif : à vos idées !

Pour la 2^{ème} édition du budget participatif, la Ville de Tonnay-Charente poursuit sa volonté de développer la démocratie participative en permettant l'émergence de projets d'initiative citoyenne qui répondent, aux besoins des habitants et à la notion d'intérêt général.

Focus sur la première édition 2021-2022

L'aire de jeux, projet lauréat de la première édition du budget participatif, sera installée au cœur du parc de la Varenne début d'année 2023. La structure de haute qualité comptera un toboggan, un tunnel, un filet de grimpe, un panneau ludique, un canard à bascule et une grande tour, et sera ouverte aux enfants de 2 à 8 ans.

Lancement de l'édition 2023

Après le succès du premier budget participatif, où le comité de suivi et la municipalité avaient retenu 3 projets dont un a été choisi, l'heure est au lancement de la deuxième édition.

Les conditions de recevabilité des projets restent les mêmes ; tous les Tonnacquois, à partir de 11 ans, peuvent proposer leurs idées. Le dépôt des candidatures se fait uniquement sur le formulaire dédié accessible en format numérique ou papier.

Le règlement complet du budget participatif de Tonnay-Charente est également téléchargeable en ligne et consultable à la Mairie.

La Ville attribue ainsi **15 000 €** pour réaliser un nouveau projet d'intérêt général et collectif.

Calendrier

Lancement de l'appel à projets : du 1^{er} au 31 janvier 2023.

La fiche de candidature prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site tonnay-charente.fr à remplir et signer. Le formulaire de candidature peut être aussi retiré auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville de Tonnay-Charente.

Instruction technique et financière des projets : du 1^{er} au 27 février 2023

Présentation des projets retenus : début avril 2023

Vote : du 15 avril au 15 mai 2023

Annonce des résultats définitifs : Juin 2023



Pour en savoir plus : tonnay-charente.fr



Tri obligatoire pour tous en 2024

Réunion publique sur les biodéchets



À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables.

En effet, chaque foyer français devra séparer ses déchets alimentaires (préparations et restes de repas) du reste de la poubelle grise. Plusieurs solutions seront mises en place sur la commune et

seront détaillées lors d'une réunion d'information.

La Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan tiendra une réunion publique **le mardi 17 janvier** sur le tri à la source des biodéchets à la salle des fêtes de Tonnay-Charente.

Seront particulièrement abordées les thématiques suivantes : modification des fréquences de collecte des ordures ménagères et pratique du compostage au jardin.

En fin de réunion, vous pourrez bénéficier d'une distribution gratuite de composteurs.

Mouv'n Dance

UN CLUB SPORTIF ASSOCIATIF POUR TOUS

C'est l'histoire d'une rencontre entre deux femmes : Maguy Roucoules et Sandrine Martin qui se sont rapprochées pour partager un rêve commun : créer un espace sportif où chacun pourrait s'y retrouver dans la joie et la bonne humeur.

L'association Mouv'n Dance, présidée par Florence Gasparotto, a été créée en 2020. Maguy et Sandrine, d'abord bénévoles, puis désormais salariées de l'association, proposent de multiples activités.

Installées dans de nouveaux locaux depuis septembre 2022, elles donnent des cours matin, midi et soir pour adultes, enfants, adolescents et seniors, du sport chorégraphié au travail musculaire profond par la méthode Pilates en passant par la marche nordique.

Les objectifs ?

Partager de la joie dans le mouvement, mais aussi se rencontrer, créer des liens dans un lieu de vie aménagé avec soin, propice à la détente, à l'image d'une véritable bulle de bien-être !

Maguy travaille essentiellement le matin et s'occupe principalement des activités seniors dites "gold" et du pilates.

Sandrine s'occupe de toutes les activités fitness du midi et des fins de journée ainsi que des enfants.



MOUV'N DANCE partage également les locaux avec une bulle bien-être composée de professionnels intervenant selon un planning défini : réflexologie, luxopuncture, numérologie, naturopathie, esthétique.

Bienvenue à ce nouveau projet, venant compléter la richesse de la vie associative sur Tonnay-Charente !

CONTACT

38 avenue du Pont Rouge
Tonnay-Charente
Tél. 07 82 00 71 75
mouvndance17@yahoo.com
www.mouv-n-dance.com
f MOUV N DANCE

Med Moto

Médéric Martial, réparateur de motos depuis 14 ans, a choisi de monter son entreprise début septembre.

Il s'est installé dans un local empreint d'histoire, au cachet du garage traditionnel.

Il réalise l'entretien et les réparations de motos toutes marques, proposant ainsi un service de proximité pour les motards et motards passionnés.



CONTACT

54 avenue du Général de Gaulle
Tonnay-Charente
Tél. 06 08 88 80 70

BABY TROC 17



Léa Fenez a ouvert mi-juillet son magasin "dépot-vente" Baby Troc 17.

Elle achète et revend, à des prix accessibles, des vêtements enfants (de 0 à 12 ans), des livres, des jouets et du matériel de puériculture.

La boutique répond au besoin de consommer autrement et développe ainsi le marché de la seconde main.

CONTACT

152 avenue du Général de Gaulle
(à côté du salon Coif'Laure)
Tél. 06 34 13 88 70
f @BabyTroc17



Les réalisations municipales 2022

La commune porte des actions concrètes en faveur de la sécurité et de l'amélioration du cadre de vie. En voici quelques exemples.



Les travaux de rénovation énergétique

La transition énergétique des bâtiments est un sujet incontournable à prendre en compte et c'est tout naturellement que la ville de Tonnay-Charente réalise au quotidien des travaux et des opérations de sensibilisation. L'objectif est de réaliser des économies durables d'énergie, tout en améliorant la qualité de vie des citoyens. La crise énergétique actuelle ne fait que renforcer la motivation des élus.

En 2022, les principales actions ont porté sur :

- des travaux d'isolation des combles (écoles maternelle et élémentaire Plaisance, CAP centre social, et à venir l'hôtel de ville),
- un remplacement de 13 fenêtres par des menuiseries performantes (maternelle Archiac et au CAP centre social),
- des isolations de réseaux de chauffage (écoles en particulier),
- le remplacement du chauffage solaire de la piscine municipale,
- la réduction des durées d'éclairage public, avec une extinction de 23h à 5h30 (l'éclairage public représentant actuellement près de la moitié des consommations électriques de la ville),

- la mise en place de températures de chauffage cibles dans les bâtiments communaux à 14 et 19°C,
- la mise en place d'un système de régulation de chauffage avec thermostat programmable dans les bâtiments (boulodrome).

Au-delà de ces démarches classiques, la Ville utilise en parallèle d'autres approches visant à une meilleure efficacité :

- la mise en place progressive de mousseurs sur les robinetteries et de luminaires LED,
- le remplacement des ordinateurs fixes des écoles par 74 ordinateurs portables, moins consommateurs,
- les travaux de débouage des réseaux de chauffage du groupe scolaire Plaisance.

Quant à l'avenir, la Ville prévoit de poursuivre la réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments communaux, de mettre en place des logiciels de suivi en temps réel des consommations, afin d'agir immédiatement en cas de dysfonctionnement, et de développer le photovoltaïque (maison de santé pluridisciplinaire et boulodrome).

Travaux au cimetière

Ces dernières années, la commune s'est inscrite dans une gestion renforcée de son cimetière. Plusieurs chantiers ont été réalisés et/ou sont en cours :

- nouveau site d'accès internet (Au quotidien > Démarches administratives > Cimetière) et de gestion du cimetière (accessible à la population),
- mise à jour du règlement intérieur du cimetière,
- recensement précis de certaines concessions dont la commune a la gestion et l'entretien,
- investissement dans deux nouveaux monuments de columbarium,
- création d'un nouveau "jardin des souvenirs" en lien avec la réglementation,
- travail sur les reprises de concessions arrivées à échéance ou abandonnées pour une meilleure gestion du site et pour faire de la place pour de nouveaux emplacements,

- renforcement de l'entretien du site (avec notamment la gestion des cheminements entre les tombes),
- embellissement et mise en protection de certains espaces du cimetière.

Les élus de la commission cimetière ont également organisé une matinée de nettoyage du site en septembre dernier. Cette initiative sera de nouveau proposée dans quelques mois pour compléter ce travail principalement aux abords des tombes.

Enfin, des premiers temps de réflexion ont été organisés au vu de la création d'un nouveau cimetière dans le secteur de la Guerrie.

Les bornes incendies*

Conformément à la réglementation en vigueur, la commune de Tonnay-Charente poursuit ses investissements dans la mise en place de nouvelles défenses incendie.

Depuis deux ans, la commune s'est engagée (en référence au schéma de protection départementale) à positionner sur son territoire de nouveaux poteaux incendie afin de pouvoir mieux protéger la population.

Ainsi, une vingtaine de bornes ont été mises en place depuis 2021. Leur implantation doit pouvoir couvrir des zones d'habitation dans un périmètre entre 200 et 400 mètres selon la densité d'habitation et les infrastructures concernées.

Ces installations nouvelles complètent celles déjà nombreuses et existantes sur la commune.

Une seconde phase de protection devra être réalisée dans les années à venir concernant des secteurs plus isolés et moins urbanisés de Tonnay-Charente. Il s'agira là d'implanter des bâches souples (citernes hors sol) pour répondre à terme aux exigences du schéma de défense incendie locale ou, à se raccorder à de plans d'eau existants à proximité des points faibles du schéma.



** Cette opération a été financée à hauteur de 40% par la Préfecture de la Charente-Maritime.*



Succès du thé dansant POUR LES AÎNÉS

Après deux ans de COVID, les seniors ont retrouvé les joies de la piste. Le CCAS de Tonnay-Charente a voulu renouer avec des temps festifs, en proposant un thé dansant.

Il faut dire que la part des aînés dans la population a fortement augmenté sur la commune. Aujourd'hui, avec plus de 1500 bénéficiaires, il était difficile de renouveler les repas-dansants traditionnels dans la salle des fêtes municipale à la capacité limitée.

C'est pour cette raison que le conseil d'administration du CCAS a décidé d'organiser ce premier rendez-vous convivial chez Mylène, dont le succès de rétro-dancing rayonne sur tout le territoire du Pays rochefortais.

Près de 140 personnes ont profité le samedi 19 novembre dernier d'un après-midi musical animé par Frédéric (Accordéoniste) et Nicolas (Guitariste).

Une collation a été servie à l'heure d'une pause bien méritée pour les nombreux danseur(se)s présent(e)s. Elle a été l'occasion d'informer les personnes présentes des prochains événements organisés sur la commune de Tonnay-Charente.

Devant le succès de cette nouvelle version, nous comptons renouveler cet instant convivial pour cette année 2023 et profiter de cette belle salle de danse à grande capacité située à l'entrée de Rochefort.





TONNAY AVANCE

Nous arrivons presque à mi-mandat et de nombreux projets inscrits dans notre feuille de route avancent malgré un contexte social et économique difficile.

En effet, la suppression de la taxe d'habitation rend plus délicate la gestion communale. Les investissements de la collectivité (voirie, bâtiments communaux, équipements...) ne dépendent plus que de la taxe foncière.

Pourtant l'année 2022 a vu la poursuite de nos investissements que vous pourrez lire dans le présent bulletin : participer à la transition énergétique par la rénovation des bâtiments communaux, une répartition des bornes incendie pour améliorer la sécurité des habitants, une réorganisation du cimetière, la maison de santé pluri-professionnelle...

De plus, il faut répondre aux imprévus. En effet, des travaux d'urgence sont nécessaires à l'école maternelle Plaisance avec une réalisation au cours de l'année 2023. Cette réactivité a été permise grâce à l'engagement de tous, services municipaux comme communauté éducative.

Et c'est sans compter la crise énergétique et une inflation permanente qui impactent les budgets communaux comme ceux des familles. La ville a ainsi mis en place un plan de gestion de sobriété énergétique : nouvelle plage d'extinction de l'éclairage public, températures adaptées dans les locaux, sensibilisation des associations utilisatrices des installations municipales. De plus, soucieuse des difficultés rencontrées par les ménages, le CCAS et la ville proposent à ses habitants une mutuelle communale.

Comme vous pouvez le voir, nous ne restons pas les bras croisés pour rendre notre commune toujours plus agréable à vivre.

Nous en voyons les conséquences avec une augmentation de la population et le succès rencontré lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants au cours de laquelle 150 d'entre eux ont répondu à notre invitation. Cette augmentation oblige à une réorganisation des services communaux pour répondre aux nouveaux besoins de la ville.

Nous faisons tout pour que cette nouvelle année vous soit la plus bénéfique possible.

Bonne année 2023 !

TONNAY ENSEMBLE

À la parution du dernier bulletin municipal nous nous sommes abstenus de toute expression.

Ne prenez pas ce silence pour du désintérêt ou de la désinvolture mais nous avons besoin de ce délai afin de comprendre l'immobilisme auquel nous confronte l'équipe majoritaire depuis des mois.

En effet, rappelez-vous notre propos du mois de mai où nous vous disions : "Il est vital d'être informé de tous les dossiers concernant la commune pour être toujours au premier rang de la communication que l'on vous doit".

Pendant le mois d'août, à un moment où chacun a pour priorité les vacances en famille, l'exécutif de Tonnay-Charente nous a tout de même fait vivre un nouvel épisode qui démontre parfaitement une vraie volonté de nous laisser dans l'ignorance.

Sur le fond de réalisation de logements sociaux dont, certes, nous manquons cruellement, cette affaire de préemption de terrain à Fontèsèche était de la première importance.

Mais puisqu'il faut le rappeler à certains : **il y a des procédures à respecter !**

Cette équipe municipale a tenté d'acter cette préemption sans débat préalable. Dommage car les éléments du dossier étaient connus dès les printemps.

Par ailleurs, il serait très intéressant de connaître les résultats de l'enquête diligentée par la commission "Éco-commerces-emploi, centre-ville, tourisme" qui avait pour mission de redynamiser le centre-ville depuis fort longtemps !!!

La situation ne cesse de se dégrader ! Qu'en est-il et pourquoi ce silence ?

Programmation culturelle & sportive

janvier

Mardi 25 janvier - 15h

Vendredi 28 janvier - 20h30

LES HALLES

Duo pour un nombril

Arts de la piste

Compagnie Le Lynx à 2 têtes.

Tout public. Gratuit.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme Rochefort Océan www.rochefort-ocean.com/billetterie/concerts-spectacles

Samedi 25 février - 20h30

LES HALLES

L'Atelier

Théâtre amateur

Compagnie Dubotéât.

Tout public.

Tarif en cours de définition.

Billetterie et réservation à l'Office de Tourisme Rochefort Océan www.rochefort-ocean.com/billetterie/concerts-spectacles

Samedi 25 février - 14h-18h

Dimanche 26 février - 10h-17h

SALLE DES FÊTES DU COMPLEXE MUNICIPAL

Salon du livre ancien

Salon du livre ancien, journaux, vieux papiers, disques, atelier de reliure.

Petite restauration sur place

Entrée gratuite

Contact : 06 83 16 14 50

06 61 30 67 45

livresetvous17350@gmail.com

mars

Samedi 4 mars - 20h30

LES HALLES

Requiem de Mozart

Danse et Musique.

Compagnie Estelle DANVERS.

En ouverture de soirée,

"Les Indes galantes" par les élèves du Conservatoire.

En partenariat avec le Conservatoire Michel Legrand.

Tout public.

Tarif en cours de définition.

Billetterie et réservation à l'Office de Tourisme Rochefort Océan www.rochefort-ocean.com/billetterie/concerts-spectacles



Samedi 18 mars - 20h30

LES HALLES

Les Crogs

Concert celtique festif de la Saint Patrick.

Tout public.

Tarif en cours de définition.

Billetterie et réservation à l'Office de Tourisme Rochefort Océan www.rochefort-ocean.com/billetterie/concerts-spectacles

Mardi 28 mars - 20h30

LES HALLES

BPM

Cirque et Musique.

Compagnie Poc.

Tout public.

Programmation mutualisée avec le Théâtre de la Coupe d'Or-Scène conventionnée de Rochefort Renseignement, billetterie et réservation au 05 46 82 15 15 theatre-coupedor.com



février

Samedi 18 février - 20h30

LES HALLES

Wesh Momo

Molière dernier acte

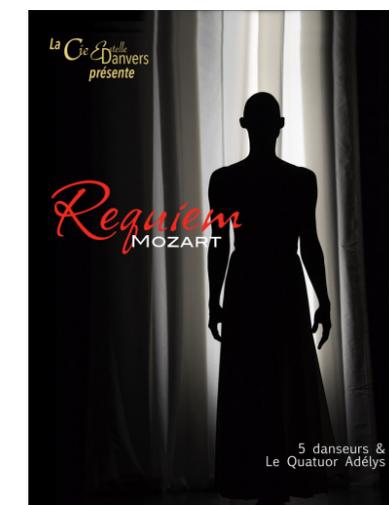
Comédie-Théâtre amateur

Compagnie Les Tintamarres.

Tout public.

Tarif en cours de définition.

Billetterie et réservation à l'Office de Tourisme Rochefort Océan www.rochefort-ocean.com/billetterie/concerts-spectacles



+ BUDGET PARTICIPATIF 2^{ème} ÉDITION

TONNAY CHARENTE



DÉPOSEZ VOS PROJETS, DU 01/01 AU 31/01 2023 !

VOTE CITOYEN DU 15/04 AU 15/05 2023

*Pour tout savoir sur le Budget Participatif, rendez-vous sur www.tonnay-charente.fr

*Date limite de participation : 31/01/2023

www.tonnay-charente.fr - 05 46 82 14 30

Création & design par Studio VA (studio-va.fr)

